Conseil départemental du Pas-de-Calais

Syndicat Départemental CGT
des Personnels
du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

RDSP N°5883 RCSP N°571

VOTRE FORCE POUR L'AVENIR

10 05 22

VERS LA FIN DE LA BONIFICATION D'ANCIENNETE

Pour faire suite aux propositions de l'Administration sur l'application des 1607 h dès le mois de janvier prochain et les conséquences subies par les agents (perte de congé, des jours de bonification d'ancienneté etc…)

"N'en déplaise à certain(e)"

- qui trouve normal le refus de monétiser "les jours de bonification d'ancienneté"
- qui cautionne de fait la décision de l'Administration et donc la perte d'acquis pour les agents

La **CGT** qui, elle, est présente dans toutes les instances et dans tous les groupes de travail, continuera à revendiquer cette reconnaissance de l'ancienneté et la valorisation de celle-ci, tout comme la pénibilité.

Vous pouvez faire confiance à la **CGT** pour ne laisser personne au bord du chemin et défendre, comme elle l'a toujours fait, l'intérêt de l'ensemble des personnels.

La CGT toujours à vos côtés, Rejoignez-nous !

Adresse postale :

Hôtel du Département
62108 Arras Cedex 9

Mail : cgt@pasdecalais.fr
Site internet : www.cgtcd62.fr

CGT conseil départemental 62